



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1785**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1785 intitulé :

**Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels pour les travaux de pavage, de bordures, de trottoirs et d'éclairage, incluant tous les travaux connexes, sur une partie de la rue des Nénuphars entre la rue des Dahlias et le chemin de fer du Canadien Pacifique en décrétant une dépense et un emprunt de 586 000 \$ à ces fins**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 septembre 2019.

QUE le règlement a été approuvé le 1<sup>er</sup> octobre 2019 conformément à la loi pour un montant de 586 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce troisième (3<sup>e</sup>) jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf (2019).

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)